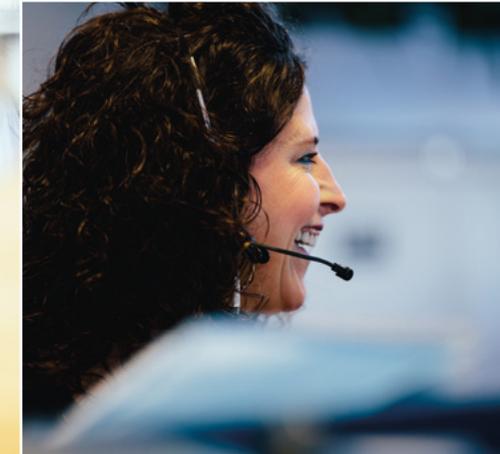


Kingspan Group plc

Dans le monde

Code de
conduite
Intégrité,
honnêteté,
conformité



Kingspan est le leader mondial des solutions d'isolation et d'enveloppe du bâtiment. Notre mission est d'accélérer la construction d'un environnement « zéro émission nette » pour l'avenir.

Nous sommes unis dans notre vision de fournir de meilleurs bâtiments pour un monde meilleur grâce à des produits et services innovants qui permettent des bâtiments durables et performants, créateurs de valeur pour les personnes qui les conçoivent, les construisent, les possèdent et les occupent.

Nous cherchons à créer un environnement de travail sécurisé et épanouissant, dans lequel les clients sont valorisés et les communautés locales soutenues.

Nous mettons nos valeurs fondamentales d'honnêteté, d'intégrité et de respect des lois au cœur de toutes nos actions.

Un message de Gene M. Murtagh, notre PDG



Je suis ravi de vous présenter ce nouveau Code de conduite, qui établit nos attentes s'agissant des strictes normes d'intégrité, d'honnêteté et de respect des lois que nous devons tous appliquer.

Ce nouveau code entre en vigueur à la date ci-dessous et remplace toutes versions précédentes. Il s'applique à toutes les activités du Kingspan Group.

Notre réussite professionnelle est intrinsèquement liée à nos comportements, et nous souhaitons garantir une culture dans le cadre de laquelle nos actions quotidiennes reposent sur cinq principes fondamentaux :

- des communications claires, déontologiques et honnêtes ;
- le respect des lois ;
- le respect de la sécurité et du bien-être des collaborateurs ;
- la protection des actifs de notre Groupe ;
- la mise en œuvre de notre engagement pour un avenir plus durable.

Si vous faites face à des situations dans le cadre desquelles vous ne savez pas quoi faire, ou si vous pensez qu'une infraction au présent Code de conduite a eu lieu, exprimez-vous à l'aide des procédures et des soutiens présentés dans ce document.

Je vous saurai gré de bien vouloir prendre le temps de lire notre Code de conduite avec attention, afin de bien comprendre les normes que vous devez mettre en œuvre, et de faire du respect de nos valeurs un engagement personnel pour garantir que nos activités commerciales soient exercées conformément à nos valeurs fondamentales. Je vous remercie pour votre soutien continu.

Gene M. Murtagh
Octobre 2020

Introduction

Kingspan Group plc s'est engagé à agir de manière responsable et dans le respect de la loi, tout en appliquant des normes strictes d'éthique, d'honnêteté et d'intégrité dans le cadre de ses relations avec ses parties prenantes, qu'il s'agisse des investisseurs, des clients, des fournisseurs, de ses employés ou des communautés au sein desquelles le Groupe évolue.

Nous encourageons fortement nos collaborateurs à s'exprimer s'ils font face à des situations qui ne respectent pas les principes soulignés dans le présent Code de conduite. Veuillez consulter la section « Exprimez-vous » du présent Code de conduite pour obtenir des conseils sur la manière de présenter vos doutes en restant anonyme, si vous le préférez.

Intégrité, honnêteté, conformité

Le présent Code de conduite établit les principes fondamentaux que tous les dirigeants, cadres et collaborateurs doivent respecter afin de satisfaire à ces standards. Ces principes s'appliquent à toutes les activités du Kingspan Group et, bien qu'ils puissent être complétés localement par les dispositions d'autres politiques et par le manuel des collaborateurs, le présent Code de conduite doit **toujours** être respecté.

Le Code de conduite est conçu pour offrir autant de conseils que possible, mais ne pourra répondre à chaque situation spécifique que vous pourrez rencontrer. Des collaborateurs et des politiques sont en place pour vous aider à prendre la bonne décision. Nous encourageons chaque employé à consulter son supérieur, son représentant RH local, les dirigeants locaux ou de la division ou un membre de l'équipe au siège du groupe en cas de doute concernant la voie à suivre ou en cas de suspicion de conflit entre le droit local et notre Code de conduite.

À tous les niveaux, la direction est un élément essentiel de notre Code de conduite et nos dirigeants et responsables doivent donner l'exemple afin que tous leurs collaborateurs agissent avec honnêteté, intégrité et dans le respect des lois. Nous attendons aussi de nos dirigeants qu'ils veillent à ce que tout le personnel ait accès au présent Code de conduite et que chaque personne faisant part de ses doutes soit soutenue.

Nous encourageons fortement nos collaborateurs à s'exprimer s'ils font face à des situations qui ne respectent pas les principes soulignés dans le présent Code de conduite. Veuillez consulter la section « Exprimez-vous » du présent Code de conduite pour obtenir des conseils sur la manière de présenter vos doutes en restant anonyme, si vous le préférez.

Cette politique s'applique directement à tous les collaborateurs du groupe.

Conseils et soutien

Que devez-vous faire ?

Chez Kingspan Group, tout le monde doit :

- ✓ faire preuve de bon sens et de jugement dans le cadre de nos décisions commerciales et de nos actions quotidiennes
- ✓ respecter le présent Code de conduite et, le cas échéant, le droit applicable
- ✓ demander comment procéder, en cas de doute
- ✓ s'exprimer, face à une situation qui ne s'inscrit pas dans la lignée du présent Code de conduite

Nos collaborateurs doivent aussi avoir conscience et connaissance des risques auxquels l'entreprise fait face, et agir en tant que leader et décisionnaire dans leur domaine d'expertise et à leur poste.

Prendre la bonne décision

Lorsque vous faites face à une décision commerciale difficile, posez-vous les questions suivantes :

1. est-ce légal et déontologique ?
2. est-ce cohérent avec les principes fondamentaux prévus par le présent Code de conduite ?
3. serais-je heureux si cette décision était rendue publique ?

Si vous n'êtes pas sûr que la réponse à chaque de ces questions soit « oui », n'hésitez pas à consulter votre supérieur ou un membre de l'équipe du Kingspan Group.

Exprimez-vous

Se comporter d'une manière qui n'est pas déontologique, qui est illégale ou dangereuse peut être considérablement néfaste. Vous devez signaler de bonne foi ces comportements ou toute action contraire aux principes fondamentaux prévus par notre Code de conduite.

Veillez consulter la liste de vos interlocuteurs dans la section Exprimez-vous du présent Code de conduite. Vous y trouverez aussi le numéro d'une ligne confidentielle, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour recevoir votre témoignage si vous avez de réels doutes. Vous pouvez toujours effectuer un rapport de bonne foi en cas de suspicion de manquement à notre Code ou à la loi applicable. Aucune mesure de représailles ou vengeance **ne sera tolérée**. Lorsqu'un signalement est effectué, les informations sont transmises au Responsable de l'audit interne et au Responsable juridique. Chaque préoccupation ou allégation doit être traitée avec discrétion et professionnalisme, de manière confidentielle, dans la mesure raisonnablement possible et autorisée par la législation locale.

Valeurs clés et principes fondamentaux de notre Code de conduite

Agir avec intégrité, honnêteté et dans le respect des lois relève de la responsabilité de tous.

Kingspan Group plc s'est engagé à respecter les normes les plus strictes de comportement éthique, à créer de la valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

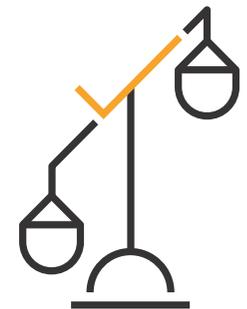
Il est essentiel que tous nos collaborateurs agissent dans le respect de nos valeurs fondamentales :

Honnêteté et intégrité

Il s'agit de la valeur fondamentale que nous devons tous respecter, et qui sous-tend à nos autres principes. Les collaborateurs doivent agir avec honnêteté et intégrité dans toutes leurs relations avec des tiers et en interne. Ne faites jamais de compromis avec la vérité. Personne ne peut justifier une action non déontologique au prétexte qu'elle a été ordonnée par un supérieur, et aucun dirigeant n'est autorisé à donner ordre d'agir de manière contraire à la présente politique. Tout manquement à ce principe, qui sera préjudiciable pour la réputation du Groupe, sera traité comme une problématique disciplinaire sérieuse.

Respect des lois

Nous respectons la lettre et l'esprit de toutes législations, réglementations et politiques applicables et devons toujours être conscient des risques auxquels l'entreprise fait face.



Notre Code de conduite repose sur les principes fondamentaux suivants, et nous demandons à tous les collaborateurs de s'exprimer s'ils font face à des situations dans lesquelles ils ne sont pas respectés :

- 1

Communications claires, déontologiques et honnêtes


- 2

Respect des lois


- 3

Respect de la sécurité et du bien-être des collaborateurs


- 4

Protection des actifs du Groupe


- 5

Mise en œuvre de notre engagement pour un avenir plus durable



Intégrité, honnêteté, conformité

Principe fondamental 1 : Communications claires, déontologiques



Intégrité, honnêteté, conformité

Notre succès repose sur nos relations avec nos clients et avec l'industrie, fortes d'honnêteté, d'intégrité et de confiance. Nos clients et nos collègues de l'industrie s'appuient sur les informations précises que nous leur fournissons au sujet de nos produits et de nos activités, et il est de notre responsabilité d'être honnêtes et vrais à tout moment.

Communication d'informations au sujet des produits et services

Nous nous engageons à fournir tous nos produits et services conformément à toutes les lois applicables relatives à la santé, la sécurité et aux exigences de performance. Les informations concernant les produits et leur promotion, qu'elles soient écrites, verbales ou en ligne, doivent toujours être exactes, factuelles et présentées de manière juste et honnête. Les arguments ou conseils techniques doivent être donnés uniquement par des personnes ayant un niveau de compétence suffisant. Les arguments marketing doivent toujours être justifiés. Les équipes techniques sont responsables de s'assurer que les informations sur le produit sont exactes, et les équipes marketing doivent veiller à ce que ces informations soient communiquées de manière claire et honnête, sur des supports promotionnels. Toutes les autorisations doivent être présentées conformément aux exigences de tout tiers concerné. Nous ne devrions jamais procéder à des fausses déclarations ou tenter d'induire en erreur, s'agissant de nos produits et services ou de ceux proposés par nos concurrents.

Transactions commerciales

Dans le cadre de nos transactions commerciales ou lorsque nous communiquons au sujet de nos activités, il incombe à chacun d'être aussi clair et précis que possible, et de faire preuve d'honnêteté dans toute réclamation présentée verbalement, par écrit ou en ligne.

Principe fondamental 2 : Respect des lois



Toutes les décisions et actions commerciales doivent respecter la loi et les réglementations statutaires et gouvernementales applicables.

Conflits d'intérêts

Dans le cadre de leurs activités, nos collaborateurs peuvent se trouver dans des situations où une décision favorable à Kingspan est contraire à leurs intérêts personnels, professionnels ou financiers. Tout le monde doit avoir conscience de toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou avéré et doit en discuter avec son supérieur avant de poursuivre.

Concurrence

Kingspan croit fermement dans les avantages d'une concurrence libre et loyale. Les pratiques qui faussent la concurrence ou abusent d'une position sur le marché sont interdites dans de nombreux pays, et Kingspan s'engage à respecter les réglementations locales et a adopté une stratégie qui comprend un programme de formation et un examen continu de ses activités pour garantir la conformité par les entités locales. Le respect de la Politique de concurrence du Groupe est obligatoire.

Lutte contre la corruption

Il est interdit à quiconque d'offrir ou de verser à toute personne (publique ou privée) un pot-de-vin dans le but d'obtenir un traitement favorable ou d'influencer le résultat de toutes négociations commerciales dans lesquelles le Groupe est impliqué. Tous les collaborateurs du Groupe doivent respecter la Politique de lutte contre la corruption du Groupe.

Fraude

Les collaborateurs qui préparent les registres comptables doivent agir honnêtement, et chaque transaction doit être enregistrée et documentée. Kingspan ne tolère pas la fraude, et toute infraction sera traitée comme une faute grave. Veuillez consulter la Politique de lutte contre la fraude du groupe Kingspan que tous les collaborateurs doivent respecter, pour en savoir plus.

Sanctions

Les sanctions restrictives sont des mesures imposées à des personnes, entités, gouvernements et à des pays. Un manquement à une sanction peut être une infraction pénale, passible d'emprisonnement et/ou de lourdes amendes. Les collaborateurs doivent respecter la Politique de sanctions du Groupe.

Intégrité, honnêteté, conformité

Principe fondamental 3 : Respect de la sécurité et du bien-être des collaborateurs



Intégrité, honnêteté, conformité

Kingspan Group s'est engagé à créer un environnement de travail sûr et épanouissant dans lequel les collaborateurs se sentent valorisés et soutenus. Nous ne tolérons pas l'intimidation, le harcèlement ou les préjugés sous quelque forme que ce soit. Efforcez-vous plutôt de créer un lieu de travail propice au respect et à l'égalité des chances.

Santé et sécurité

La sécurité de nos collaborateurs est absolument primordiale et Kingspan est engagé à faire de son mieux pour éviter les blessures, et pour offrir une protection contre les risques professionnels et les risques environnementaux pour les employés, les fournisseurs et le grand public pouvant être affecté par ses activités.

Le groupe adopte une approche proactive s'agissant des questions de santé, de sécurité et de bien-être applicables aux activités du groupe, notamment par le biais du contrôle de l'environnement de travail, de la consultation et de l'implication des employés, et de l'organisation de formations et la communication d'instructions pour permettre aux collaborateurs de travailler en toute sécurité.

Les collaborateurs ont le devoir de coopérer dans la mise en œuvre de la politique de santé et de sécurité applicable à leur lieu de travail, afin de se conformer à toutes les procédures de sécurité pertinentes et à ne pas faire quoique ce soit qui pourrait causer du tort ou représenter un danger pour leurs collègues.

La sécurité dépend également de l'absence de toutes substances qui pourraient nuire à notre sécurité ou notre performance sur notre lieu de travail. L'abus de médicaments, de substances interdites ou d'alcool et de drogues

illicites sur le lieu de travail est interdit. Il s'agit notamment de l'achat, de la vente ou de la distribution de ces produits ou du fait d'être sous leur influence. Les responsables doivent être informés des cas où des médicaments prescrits ou en vente libre peuvent avoir un impact sur la capacité d'un collaborateur à effectuer leurs tâches en toute sécurité.

Prévenir l'intimidation et le harcèlement

Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils fassent preuve de respect et de dignité. L'intimidation et le harcèlement n'ont pas leur place sur le lieu de travail et ne seront jamais tolérés.

Encourager l'égalité des chances

Nous sommes fiers de la grande variété de compétences, capacités, genres, antécédents, expériences et perspectives représentées par les collaborateurs de notre Groupe. Les décisions de recrutement, sélection et promotion doivent être prises sur la base du mérite individuel et doivent respecter les principes d'égalité des chances et de non-discrimination. La discrimination et les autres pratiques déloyales sont strictement interdites dans le cadre de nos activités quotidiennes.



Principe fondamental 4 : Protéger nos actifs



Intégrité, honnêteté, conformité

Chez Kingspan Group, nous attendons de tous nos employés qu'ils exercent leurs activités conformément aux normes d'intégrité les plus strictes, qu'ils respectent la confidentialité des informations et qu'ils se comportent de manière à valoriser la réputation du Groupe.

Contrôles internes

L'intégrité des états financiers du Groupe est d'une importance capitale. Si le Conseil d'administration est globalement responsable des états financiers du Groupe, cette responsabilité est déléguée aux niveaux appropriés des directions locales. Tous les collaborateurs doivent coopérer pleinement avec toute personne effectuant des contrôles internes ou des procédures d'audit.

Tous les registres, livres de comptes et états financiers doivent refléter les transactions exécutées et doivent se conformer à la législation en vigueur et aux principes comptables généralement acceptés, et doivent donner une image complète et précise de la situation financière de l'entité concernée. Les règles et procédures applicables aux registres comptables sont définies dans le manuel de comptabilité du Groupe.

Confidentialité

Les employés qui ont accès et sont chargés des informations relatives aux questions commerciales, finances, processus, plans, clients ou affaires du Groupe ont tous une obligation de confidentialité envers le Groupe, et doivent s'abstenir de divulguer ces informations confidentielles ou de les utiliser à leurs propres fins, dans un cadre autre que l'exercice de leurs fonctions, pendant la durée de leur contrat de travail et à tout moment après sa résiliation. Les collaborateurs sont soumis à une obligation expresse de confidentialité en vertu des termes de leur contrat de travail.



Réseaux sociaux

Nous attendons de tous les collaborateurs qu'ils fassent preuve de bon sens dans leur utilisation des réseaux sociaux. Les informations commerciales sensibles ne doivent jamais être partagées sur les réseaux sociaux. Lors de vos publications en ligne à titre personnel, indiquez clairement que vous parlez en votre nom propre et que vos opinions sont les vôtres et non celles du Groupe. Tous les billets publiés à titre professionnel (par exemple sur une plateforme de réseau social professionnel) ou au nom du groupe doivent être conformes aux valeurs et principes énoncés dans le présent Code de conduite. Les collaborateurs doivent respecter la Politique d'utilisation acceptable des ressources informatiques.

TIC

Kingspan encourage l'utilisation des technologies de l'information pour améliorer l'environnement de travail, à condition qu'elles soient appliquées de manière sécurisée et légale. Les collaborateurs sont tenus de se conformer à la Politique d'utilisation acceptable des ressources informatiques, en particulier s'agissant de l'utilisation acceptable d'Internet et de la messagerie électronique.

Communications externes

Les communications avec le monde extérieur jouent un rôle très important dans la réputation du Groupe. En conséquence, toutes les communications avec les médias concernant nos performances, acquisitions, plans stratégiques ou toute question qui pourrait avoir un impact sur la réputation du Groupe seront traitées exclusivement par l'équipe Relations avec les investisseurs du Groupe. Si vous rencontrez quelque chose dans les médias ou sur Internet qui pourrait potentiellement avoir un impact négatif sur la réputation du Groupe, veuillez soulever le problème à votre supérieur immédiatement afin de s'assurer que les collaborateurs du Groupe concernés soient informés. Les entreprises individuelles de notre Groupe peuvent traiter avec les boutiques et médias locaux, le cas échéant, lorsqu'il s'agit du cadre habituel de leurs activités. Les collaborateurs doivent appliquer les règles d'étiquette adéquates dans le cadre de leurs échanges et doivent toujours avoir conscience du fait que la divulgation de leurs communications pourra être requise à tout moment à l'avenir.

Propriété physique et intellectuelle

Nous devons utiliser les ressources de Kingspan d'une manière légale, responsable et appropriée à l'entreprise, uniquement à des fins commerciales et autorisées. Les actifs commerciaux ne sont pas destinés à des fins personnelles, illégales ou non autorisées. Les actifs couvrent les locaux, l'équipement, les secrets industriels, les brevets, les marques déposées, le matériel informatique et les logiciels. Les employés doivent faire attention à prévenir la perte d'actifs et de ressources par voie de vol, et ils sont priés de s'exprimer si un vol est suspecté ou découvert. Les collaborateurs doivent avoir recours au service indépendant confidentiel mentionné au dos de ce document pour porter une telle situation à l'attention de l'entreprise.

Le Groupe possède de précieuses marques et d'autres formes de propriété intellectuelle, notamment des brevets et marques déposées. Les entreprises doivent protéger notre propriété intellectuelle et devrait l'enregistrer pour assurer sa protection.

Protection des données

Il existe des exigences légales en vertu des lois en matière de protection des données applicables dans la plupart des pays dans lesquels nous sommes présents, y compris le Règlement général sur la protection des données (RGPD) dans l'UE. Les divisions du Groupe mettront en place des politiques et procédures détaillées sur la façon dont les informations doivent être collectées et utilisées.

Suivez la politique RGPD du groupe Kingspan et les politiques et procédures plus détaillées sur la protection des informations personnelles qui s'appliquent à vos activités. Signalez toute perte d'informations à votre supérieur et au département Juridique et conformité du Groupe dès que vous en avez connaissance. Suivez toutes les politiques et procédures applicables dans votre entreprise en matière de protection et conserver des données.

Intégrité, honnêteté, conformité

Principe fondamental 5: Mise en œuvre de notre engagement



Intégrité, honnêteté, conformité

L'objectif de Kingspan est d'exercer ses activités commerciales dans un environnement durable et de manière socialement responsable.

Kingspan s'engage à respecter les législations environnementales applicables, les mesures d'optimisation de l'efficacité énergétique, d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration continue des performances environnementales. Kingspan a fixé ses propres objectifs « Planet Passionate », qui devraient être atteints d'ici 2030. Tous les collaborateurs devront participer à soutenir et mettre en œuvre ces objectifs. Ces objectifs seront atteints dans la lignée de nos politiques clés, y compris : Politique de changement climatique, Politique environnementale et Politique sur la citoyenneté en entreprise.

Donner vie à notre mission

La mission de Kingspan est d'accélérer la construction d'un environnement « zéro émission nette » pour l'avenir. Nous déployons notre mission en construisant des bâtiments à haute performance qui peuvent offrir des économies d'énergie, de carbone et d'eau plus importantes. Nous reconnaissons l'importance vitale de parvenir à cet objectif tout en améliorant la sécurité et le bien-être des personnes dans les bâtiments, en encourageant l'économie circulaire et en offrant toujours plus de performance et de valeur. Nous sommes convaincus que les réponses résident dans la transformation des méthodes traditionnelles de l'industrie du bâtiment grâce à une innovation dans des matériaux et dans les technologies numériques. Ce qui nous définit est notre implacable recherche de meilleures performances pour nos bâtiments, nous en mettant en œuvre notre « passion pour la planète » dans ce que nous entreprenons.

Notre engagement envers la durabilité est inculqué à tous les niveaux de Kingspan et à chaque étape du processus de fabrication. Dans le cadre du développement de notre approche de la durabilité, nous nous sommes appuyés sur des évaluations de matérialité réalisées au niveau de la division, ainsi que sur l'intégration des orientations d'associations reconnues comme Sustainable Accounting Standards Board (SASB) et Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), dont Kingspan est signataire. Kingspan reconnaît sa responsabilité en tant que chef d'entreprise et son devoir de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD).



Passion pour le produit

Aujourd'hui, la construction et l'exploitation de bâtiments représentent 36 % de la consommation mondiale d'énergie et 39 % des émissions de CO₂ liées à l'énergie si l'on inclut la génération d'électricité en amont. L'efficacité énergétique des bâtiments est donc fondamentale pour lutter contre le changement climatique.



Passion pour la planète

Avec l'objectif « Planet Passionate », nous jouons notre rôle dans la lutte contre le changement climatique en augmentant notre utilisation d'énergies renouvelables, en réduisant le carbone dans nos opérations quotidiennes et notre chaîne de valeur, en augmentant notre recyclage de l'eau de pluie et des déchets et en accélérant notre participation à l'économie circulaire.

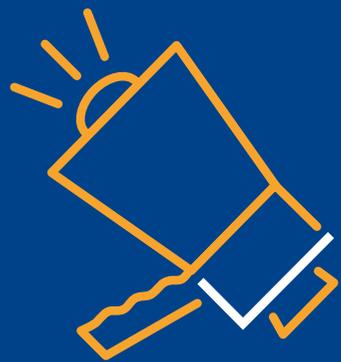


Passion pour les personnes

Chez Kingspan Group, nous accordons une très grande valeur aux personnes, aux relations et aux communautés qui sont au cœur même de notre façon de faire des affaires.

Exprimez-vous

Le Kingspan Group s'est engagé à garantir que chaque collaborateur puisse signaler toute faute ou faute potentielle identifiée et se sente soutenu et exempt de toute peur de vengeance ou représailles.



Intégrité, honnêteté, conformité

Si vous rencontrez un problème, les points suivants vous guideront vous quant aux différents canaux que vous pouvez utiliser, et à la manière dont votre problème sera traité :

Par où commencer en cas de doute ?

Il est conseillé aux collaborateurs de faire part de leurs questions, préoccupations, suggestions ou plaintes à une personne interne qui peut y répondre correctement.

Dans la plupart des cas, le superviseur d'un employé est le mieux placé pour aborder un point inquiétant. Cependant, si vous êtes mal à l'aise avec le fait de discuter avec votre supérieur ou que vous n'êtes pas satisfait de sa réponse, vous êtes encouragé à vous tourner vers un membre des Ressources humaines ou de la direction avec qui vous vous sentez prêt à parler. Si vous n'appréciez pas ces possibilités, ou que vous n'êtes pas satisfait de la réponse obtenue, veuillez avoir recours à notre ligne téléphonique confidentielle. Vous trouverez l'URL du site Internet contenant tous les numéros internationaux ci-dessous.

Quiconque signale un problème doit agir de bonne foi et doit avoir des motifs raisonnables d'estimer que les informations divulguées sont véritablement préoccupantes. Toute allégation qui s'avère être malveillante ou sciemment fautive sera considérée comme une infraction disciplinaire grave.

Les doutes peuvent être signalés de manière confidentielle par le plaignant ou être transmis de manière anonyme. Les problèmes signalés resteront confidentiels, conformément à la nécessité de mener une enquête adéquate.

La direction locale doit signaler ses préoccupations au Responsable de l'audit interne du Groupe, qui est chargé spécifiquement d'enquêter sur ces problèmes. En cas de suspicion de fraude, ou quand vous n'êtes pas satisfait ou mal à l'aise avec le fait de vous tourner vers la direction locale, vous devez contacter le Responsable de l'audit interne directement. Le Responsable de l'audit interne et le Responsable juridique du Groupe sont responsables d'enquêter et de résoudre toutes plaintes et allégations et, à leur discrétion, d'en aviser le Président, le PDG, le Responsable financier et/ou le comité d'audit. Le Responsable de l'audit interne du Groupe a un accès direct au comité d'audit du Conseil d'administration et doit rendre compte au comité, trois fois par an, des activités de conformité.

Service indépendant confidentiel pour exprimer les doutes

Si vous préférez exprimer vos doutes en toute confidentialité, nous avons mis en place un service international pour ce faire.

Il s'agit d'un service professionnel indépendant et vous n'avez pas à donner votre nom si vous ne le souhaitez pas.

Pour trouver votre numéro local, veuillez consulter :

[www.kingspan.com/group/commitments/
people-and-community/code-of-conduct](http://www.kingspan.com/group/commitments/people-and-community/code-of-conduct)



Intégrité, honnêteté, conformité

Merci d'avoir lu notre Code de conduite. Travaillons main dans la main pour appliquer les normes les plus strictes d'intégrité, d'honnêteté et de respect des lois.